



**ACADÉMIE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de l'académie de Paris**

**Direction de l'académie**  
DASEN écoles-collèges  
Affaire suivie par :  
Marc TEULIER  
Tél : 01 44 62 40 25  
Mél : [ce.dasen1@ac-paris.fr](mailto:ce.dasen1@ac-paris.fr)

12, Boulevard d'Indochine  
CS 40 049  
75933 Paris Cedex 19

Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 2020

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
chargé des écoles et des collèges

à

**Mesdames et messieurs les parents d'élèves**

Lundi 2 novembre 2020, un hommage sera rendu dans toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées de France à Samuel PATY, ce professeur assassiné parce que, dans l'exercice de son métier, il n'avait pas hésité à défendre la liberté d'expression.

Cet assassinat a profondément meurtri la communauté éducative et nombre de nos concitoyens au-delà de cette dernière.

A travers cet hommage c'est l'unité de l'Ecole tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité qui sera réaffirmée.

Lundi 2 novembre au matin, vos enfants seront tous accueillis à partir de 8h20 comme d'habitude. A 11h00, une minute de silence sera observée dans le respect le plus strict des règles sanitaires, soit en classe, soit dans la cour de récréation.

Ce temps sera précédé d'un temps pédagogique en classe autour des valeurs de la République et de son Ecole. Ce temps pourra également se tenir tout au long du mois de novembre afin de laisser aux enseignants qui le souhaitent le délai nécessaire pour préparer cette séquence.

Bien évidemment, les enseignants adapteront la minute de silence comme le temps pédagogique à l'âge des enfants. Si, par exemple, à l'école élémentaire, les échanges entre professeurs et élèves les plus âgés pourront se dérouler autour du commentaire de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, en maternelle, le propos sera beaucoup plus simple et la minute de silence pourra être remplacée par un « temps calme ».

Tout sera donc fait par les enseignants pour que cet hommage se déroule dans des conditions adaptées à l'âge des élèves et non traumatisantes pour ceux-ci en dépit de l'extrême gravité du sujet.

**Le directeur académique des services de l'éducation nationale  
chargé des écoles et des collèges**

**Marc TEULIER**

